

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE Communiqué de presse

Poitiers, le 4 juin 2024



Rencontres dans le canton de Migné-Auxances

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné de Séverine SAINT-PÉ et Benoît PRINCAY, Conseillers Départementaux du Canton de Migné-Auxances, ont visité l'entreprise Solisysteme à Avanton, puis la société Dousset Matelin à Neuville-de-Poitou et sont allés à la rencontre des dirigeants de l'exploitation Les Fraises de Marine & Pierre à Mirebeau.

Solisysteme à Avanton

L'entreprise a inventé la pergola bioclimatique, c'est-à-dire une structure avec une toiture possédant un système de lames orientables permettant d'ombrager, aérer, protéger de la pluie. Solisysteme conçoit et fabrique des pergolas bioclimatiques depuis 1998. Elle possède 12 000 m² d'ateliers de production à Avanton et emploie 30 salariés. Solisysteme fabrique également le système carport, abri adossé contre la façade de la maison ou installé au milieu du jardin pour protéger un ou plusieurs véhicules.

Depuis 2013, la marque est labellisée "Origine France Garantie", qui met en avant le savoir-faire français et le travail de qualité des artisans et fournisseurs. Elle détient également deux labels : Qualicoat et Qualimarine, des labels venant certifier la qualité du laquage, de la peinture et du revêtement sur l'aluminium et ses alliages. Reconnue pour son expertise et savoir-faire, Solisysteme est devenue une référence en matière de construction d'abris de terrasse, et réalise 25 à 30% de son activité à l'export.

Dousset Matelin à Neuville-de-Poitou

Concessionnaire de machines agricoles (neuves et occasions), l'entreprise familiale a été créée par Jean Dousset et Robert Matelin en 1951 et compte aujourd'hui 91 salariés. Dousset Matelin assure également l'entretien et les réparations des machines avec un service après-vente.

Elle fait partie du groupe SERCO France, spécialiste de la distribution et le service de technique agricole de marques réputées. Le groupe emploie aujourd'hui 290 salariés et possède 6 entreprises réparties en Poitou-Charentes, dans les départements d'Indre-et-Loire et la Dordogne. Dans la Vienne, SERCO France est implanté dans 5 communes : Neuville-de-Poitou, Angliers, Paizay-le-Sec, Vivonne et Couhé.

Le groupe s'engage en faveur de l'apprentissage, recrute et forme des jeunes du CAP jusqu'au Master. 34 jeunes suivent une formation en apprentissage au sein du groupe.

Les Fraises de Marine & Pierre à Mirebeau

Après une première installation en 2022 à Champigny en Rochereau (dans les établissements Réault) pour produire 1000m² de fraises, Marine et Pierre Barotin décident de s'installer à Mirebeau et de construire des serres non chauffées. Depuis 2023, ils produisent 4 variétés de fraises en 2023 (2000m² de fraises). La culture est faite dans des bacs changés tous les ans pour permettre un ramassage à hauteur : trois à quatre saisonniers sont recrutés pour la cueillette. Les fraises sont produites par « protection biologique intégrée », c'est-à-dire sans insecticide mais en utilisant des huiles essentielles, des lâchers d'insectes ravageurs et des ruches de bourdons pour la pollinisation.

Ils commercialisent leurs produits via des revendeurs sur les marchés, des boulangers, des restaurateurs, et des supermarchés, mais aussi avec deux distributeurs automatiques.

Ils produisent également des plantes aromatiques et médicinales et prévoient d'en développer la commercialisation. L'exploitation a été certifiée HVE (Haute Valeur Environnementale) en 2023 preuve de son engagement dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, et certifiée bio pour les plantes aromatiques.

Ils envisagent d'optimiser leur outil de travail et notamment de développer d'autres cultures. Ces producteurs sont inscrits depuis leur installation sur Agrilocal86, plateforme qui met en relation producteurs locaux et acheteurs de la restauration collective, mise en place par le Département de la Vienne et la Chambre d'agriculture.



